

INCORPORATION DES CONTRIBUTIONS DES VOLONTAIRES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

NOTE D'ORIENTATION POUR LES ÉTATS MEMBRES

PRÉPARER LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

Chaque année en juillet, les États membres choisissent de présenter des examens nationaux volontaires (ENV) lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable, à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies. Les ENV font partie des mécanismes de suivi et d'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le processus des ENV est soutenu par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), lequel offre un soutien intergouvernemental en facilitant les conférences et les sommets mondiaux majeurs, y compris le FPHN annuel. Le DAES, plus précisément, facilite la mise en commun des connaissances et l'orientation sur les ENV en organisant des ateliers d'échange de connaissances annuels pour les États membres, les entités des Nations Unies ainsi que les groupes de la société civile qui présentent des rapports. De même, il facilite la mise en commun de divers produits de connaissance tels que le livret sur l'échange de connaissances publié annuellement et le guide pour les préparatifs de l'ENV, les lignes directrices communes pour l'établissement de rapports volontaires, tout comme les rapports de synthèse sur les ENV. Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) prend part à ces activités d'échange des connaissances en donnant son avis sur la manière de rendre compte de la contribution des volontaires et du volontariat aux Objectifs de développement durable (ODD) dans les ENV.

Cette note se concentre sur la reconnaissance de l'importance de l'intégration du volontariat dans les plans nationaux de développement. En outre, cette note indique comment rendre compte d'une telle intégration politique dans les ENV.

LE VOLONTARIAT DANS LES POLITIQUES ET LES PLANS NATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît que les moyens traditionnels de mise en œuvre doivent être complétés par des mécanismes participatifs facilitant la transition vers une appropriation plus significative par toutes les personnes. Les volontaires complètent les efforts des gouvernements, améliorent la prestation de services, favorisent l'appropriation collective et contribuent aux résultats plus inclusifs et durables en matière de développement. En intégrant le volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement, les gouvernements peuvent créer un environnement propice à l'épanouissement du volontariat. Les données collectées par les volontaires peuvent contribuer à renforcer les processus de planification et d'allocation des ressources, surtout en ce qui concerne les besoins des groupes vulnérables et marginalisés. L'intégration du volontariat dans les stratégies et les politiques sectorielles peut également servir de base au dialogue ainsi qu'à la collaboration avec les groupes de volontaires à l'échelle nationale et infranationale afin d'aborder les possibilités et les goulets d'étranglement.

L'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement aide les gouvernements nationaux de multiples façons :

- en gagnant en légitimité et en regroupant les voix des personnes marginalisées, ce qui renforce la confiance et l'appropriation des plans et des politiques pour le développement en cours d'élaboration ;
- en élargissant les compétences, en comblant les lacunes en matière de données et en appliquant des solutions innovantes basées sur les besoins de la communauté en ce qui concerne la mise en œuvre des plans et des politiques pour le développement ;
- en étendant la prestation des services gouvernementaux, en mettant en œuvre des programmes dans des zones mal desservies et en répondant aux besoins émergents, ce qui permet une mise en œuvre plus efficace des plans et des politiques pour le développement.

POURQUOI RECONNAÎTRE LE VOLONTARIAT DANS LES PLANS ET LES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DANS LES ENV ?

Les groupes de volontaires contribuent à la mise en œuvre de plans adaptés à leurs communautés locales et reflétant l'Agenda 2030 pour le développement durable.¹ Il est évident que toutes les interventions en matière de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix sur le plan communautaire s'appuient sur certains aspects du volontariat informel qui émergent naturellement en réponse à un événement particulier, tel qu'un tremblement de terre. Les volontaires constituent un élément essentiel des capacités et des ressources de la communauté, représentant des solutions locales et impliquant ceux qui sont le plus souvent laissés derrière.²

La résolution 73/140 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 17 décembre 2018 encourage les gouvernements, en partenariat avec les entités des Nations Unies, les organisations faisant appel aux volontaires et à d'autres parties prenantes, à prendre plusieurs mesures :

1 <https://swvr2022.unv.org/fr/>

2 https://unv-swvr2018.org/files/51692_UNV_SWVR_2018_WEB.pdf

- intégrer le volontariat dans les stratégies, les politiques et les plans nationaux pour le développement ;
- inclure des informations sur l'ampleur, la contribution et l'impact du volontariat dans les ENV ;
- impliquer les volontaires dans le suivi des progrès accomplis pour ce qui est d'atteindre les ODD à l'échelle nationale et infranationale, et dans le cadre d'un effort plus vaste dans l'engagement citoyen.

Il est essentiel d'incorporer des informations sur le volontariat dans les politiques et les plans nationaux dans les ENV. Ce faisant, on veille à ce que la capacité des volontaires à faire la différence dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable pour le développement durable soit comprise et capitalisée. Les gouvernements peuvent alors déterminer les meilleurs moyens de mettre en œuvre les plans nationaux de développement, y compris par le biais d'un engagement à l'échelle locale, et mettre en évidence les lacunes ainsi que les possibilités pour ce qui est d'atteindre les ODD.

COMMENT LE VOLONTARIAT EST-IL INTÉGRÉ DANS LES ENV ?

Pendant trois ans à partir de 2016, la proportion des ENV établissant des rapports concernant les contributions positives du volontariat aux ODD a régulièrement augmenté, les rapports rendant mieux compte des approches de l'ensemble de la société à l'égard de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Plus précisément, ce chiffre est passé de 18 % des ENV en 2016 à un pic de 65 % en 2018. Depuis lors, et malgré la reconnaissance croissante du rôle et de la contribution des volontaires lors de la pandémie de COVID-19, la proportion des ENV rendant compte de la contribution positive des volontaires a diminué. Elle est passée de 60 % en 2019 à 55 % en 2022.

Rendre compte de l'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux dans les rapports nationaux sur le volontariat : l'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement continue d'évoluer. Certains États membres ont ciblé l'intégration du volontariat dans les stratégies d'ENV concernant la jeunesse, la santé ainsi que la gestion des catastrophes et les réponses aux urgences. En outre, certains États membres ont fait part de leur intention de renforcer les capacités des volontaires, en leur offrant des mesures incitatives et en créant un environnement propice au volontariat.

Rendre compte de la contribution des volontaires à l'atteinte des ODD : les États membres ont reconnu que les volontaires sont des partenaires essentiels quand il s'agit de répondre aux priorités en matière de développement à l'échelle et de soutenir la mise en œuvre des projets. Certains ENV reconnaissent également que les actions volontaires renforcent la capacité à atteindre les personnes et les communautés marginalisées. Les États membres ont également souligné le rôle des volontaires dans la lutte contre la violence fondée sur le genre et le renforcement de l'autonomie des femmes.

Preuve des avantages considérables du volontariat : les États membres disposent d'éléments montrant que les avantages du volontariat vont au-delà d'un programme unique et particulier. À titre d'exemple, le volontariat met en évidence et renforce la coopération internationale, y compris la coopération Sud-Sud. Les faits ont également révélé le rôle vital joué par les volontaires lors de la reprise après la pandémie de COVID-19 et de la réponse à cette dernière.

COMMENT INTÉGRER LE VOLONTARIAT DANS LES PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

Pour intégrer le volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement, les États membres peuvent prendre diverses mesures :

- souligner les contributions des volontaires à divers secteurs, notamment l'éducation, les soins de santé, l'environnement, la gestion des catastrophes et le renforcement des communautés dans les plans nationaux ;
- inclure dans le plan national des objectifs, des cibles et des indicateurs particuliers liés au volontariat ;
- intégrer les volontaires dans les stratégies de prestation de services publics, complétant les efforts des agences gouvernementales ;
- inclure des objectifs propres au volontariat dans les politiques sectorielles et mettre en place des mécanismes permettant de recruter, de former et d'utiliser des volontaires en vue de fournir un éventail de services ;
- mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation permettant de mesurer l'impact du volontariat dans le cadre des plans nationaux et des stratégies ou des politiques sectorielles ;
- collecter des données sur les contributions des volontaires, mesurer les résultats et communiquer les réussites ainsi que les résultats positifs pouvant inspirer d'autres personnes et favoriser la participation.

COMMENT DOCUMENTER LES CONTRIBUTIONS DES VOLONTAIRES DANS LES ENV

Le processus ENV peut catalyser l'engagement des organisations impliquant des volontaires dans le suivi et l'examen des ODD. Bien qu'il n'existe pas d'approche unique pour documenter les contributions des volontaires, les étapes suivantes peuvent fournir des orientations à l'équipe de rédaction de l'ENV :

- 1. Collaborez avec vos ministères de tutelle l'évaluation des politiques et des plans nationaux dans le cadre des ODD particuliers intégrant le volontariat et l'inclusion de ces évaluations dans les rapports ENV.**
- 2. Collaborez avec le ministère ou l'agence responsable du volontariat de votre pays pour déterminer les informations disponibles, les lacunes et les besoins, ainsi que les priorités thématiques pour documenter les contributions des volontaires aux ODD dans le rapport ENV.** À titre d'exemple, il se peut que vous souhaitiez inclure :
 - des faits et des chiffres qui démontrent les contributions des volontaires dans le cadre de cibles et d'ODD particuliers ;
 - des exemples d'activités de volontariat et de bonnes pratiques qui contribuent à des ODD particuliers ;
 - des données et des statistiques sur les volontaires, si elles sont disponibles.

3. **Contactez votre point focal VNU ou votre bureau régional et exprimez votre intérêt à recevoir du soutien.** Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).
4. **Discutez de vos besoins en matière de documentation des contributions des volontaires avec le point focal ENV d'un bureau régional du programme VNU et convenez de la procédure en matière de collaboration.**
5. **Faites appel à d'autres organisations nationales et internationales de volontaires pouvant fournir des informations**, notamment les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Voluntary Service Overseas (VSO), l'Association internationale pour l'effort volontaire (IAVE), France Volontaires, et d'autres encore. Cela peut se faire, par exemple, par le biais d'ateliers, de consultations et d'enquêtes en ligne, ou dans le cadre d'un échange direct.
6. **Rassemblez et incorporez les informations sur les contributions des volontaires aux ODD dans le rapport ENV comme vous l'entendez.**

COMMENT LE PROGRAMME VNU PEUT SOUTENIR LES PRÉPARATIFS DE L'ENV

Le soutien est apporté de plusieurs manières :

1. **Des données ainsi que des preuves peuvent être collectées et analysées par rapport à la contribution du volontariat aux ODD dans le contexte national.** À titre d'exemple, à la demande du Conseil gouvernemental pour le développement durable au Sri Lanka, le programme VNU a fourni des informations axées sur les jeunes pour l'ENV par le biais d'enquêtes et d'analyses de données. Les informations rassemblées ont permis d'étayer les parties du rapport ENV 2022 du Sri Lanka en matière de volontariat.
2. **Les données et les preuves sur le volontariat dans le contexte national sont fournies sur** notre [Portail de connaissances](#), en particulier la [base de données sur le volontariat](#), qui fournit des informations sur les lois, les politiques et les programmes relatifs au volontariat, le [travail de mesure](#) et les [rapports ENV](#) ; la [bibliothèque de données probantes](#), qui fournit des informations sur le volontariat et les ODD ; et les [produits de la connaissance](#) comme le [rapport de synthèse mondial](#).
3. **Des informations supplémentaires sur les données statistiques nationales relatives au travail bénévole sont disponibles** sur ILOSTAT : [statistiques sur le travail bénévole](#).
4. **Les parties prenantes du volontariat à l'échelle nationale peuvent être réunies pour rassembler et valider les données ainsi que les informations pour des thèmes ou des objectifs particuliers.** À titre d'exemple, au Cameroun, le programme VNU s'est associé au Ministère de la Jeunesse et à la Plateforme des acteurs du volontariat du Cameroun pour préparer une analyse de situation sur la contribution du volontariat pour ce qui est d'atteindre les ODD 4, 5, 14, 16 et 17. Les informations rassemblées ont permis d'étayer les parties du rapport ENV 2022 du Cameroun relatives au volontariat.
5. Les gouvernements, les organisations de la société civile, le secteur privé, les entités des Nations Unies et les volontaires **peuvent rassembler les bonnes pratiques en matière de volontariat pour les ODD** sur le Portail de connaissances du programme VNU. À Tuvalu, par exemple, le programme VNU a rédigé deux études de cas d'organisations partenaires impliquant des volontaires et les a vérifiées auprès de la Croix-Rouge de Tuvalu et de Tuvalu Women for Change ; il a ensuite soumis ces études de cas à l'équipe de rédaction du rapport ENV.

Ressources clés pour intégrer le volontariat dans les ENV

[Portail de connaissances sur le volontariat du programme VNU](#)

[Base de données sur le volontariat](#) : données nationales sur les lois et les politiques en matière de volontariat, de travail de mesure et de rapports ENV

[Bibliothèque de données probantes](#) : le volontariat et les ODD

[Produits de la connaissance](#) : Rapport de synthèse global, Rapports de synthèse régionaux

[Pratiques de volontariat au XXIe siècle](#)

[Bonnes pratiques](#) en matière de volontariat dans le monde entier

[ILOSTATS](#) : [statistiques sur le travail bénévole](#) et [description de l'indicateur pour le travail bénévole](#)

Ressources consacrées à la mesure : la boîte à outils pour [mesurer le volontariat pour l'Agenda 2030 pour le développement durable](#) et le [Manuel sur la mesure du travail bénévole de l'OIT](#)

Enquêtes : [Kenya 2020](#) et [Équateur 2020](#)

[Rapport sur la situation du volontariat dans le monde \(SWVR\)](#)

[L'approche du programme VNU sur le volontariat et les ODD](#)

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER :

Narendra Mishra

narendra.mishra@unv.org

Chef d'équipe sur l'intégration, VASS, basé au bureau du programme VNU à New York

Emiliya Asadova

emiliya.asadova@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant les pays de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, basée au bureau régional du programme VNU à Bangkok

Juan Pablo Gordillo

juan.gordillo@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, basé au siège du programme VNU à Bonn

Jean de Dieu Sibomana

jean.sibomana@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant la Commission économique pour l'Afrique, basé au Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement à Addis-Abeba